

Association Suisse d'Assurances ASA

25.01.2006 - 12:41 Uhr

Association d'Assurances: Les assureurs en bonne forme malgré des sinistres records

Zurich (ots) -

Les catastrophes naturelles ont, l'an dernier, causé pour les assureurs privés suisses des dommages d'un montant encore jamais atteint. Malgré tout la branche a, dans l'ensemble, réalisé un bon exercice 2005. Les affaires opérationnelles ont encore pu être améliorées et les capitaux propres renforcés. Alors que les affaires dommages affichent une augmentation des primes de près de trois pour-cent, les primes des affaires vie régressent de six pour-cent environ.

Les assureurs privés suisses se portent bien. Ils ont, de manière frappante, apporté la preuve de leur énorme potentiel et de leur importance économique en surmontant les dommages records liés aux graves intempéries d'août 2005. L'an dernier, la branche a réussi à maintenir, dans un contexte politique et réglementaire exigeant, sa tendance orientée à la hausse, et ce en dépit de taux d'intérêt toujours bas. Une politique de souscription stricte et une gestion toujours rigoureuse des coûts ont permis à un grand nombre de compagnies d'augmenter encore leur efficacité et d'obtenir des résultats techniques nettement améliorés. L'Association Suisse d'Assurances (ASA) s'attend à ce que de bons à très bons résultats d'exercice soient présentés au cours de ces prochains mois.

Selon une estimation de l'ASA, le volume des primes des affaires dommages s'est accru de 2,7% en 2005. Dans quelques branches, telles que l'assurance des véhicules automobiles, le niveau des primes a dû être adapté à la charge accrue des sinistres. L'assurance vie présente une image contrastée. Alors que l'on peut s'attendre à une légère progression de 1,3% en assurance vie individuelle, les affaires collectives (prévoyance professionnelle) sont en repli de 8,4% par rapport à l'année précédente.

La garantie durable de la prévoyance professionnelle exige de nouvelles adaptations des conditions-cadres dans ce secteur. Un réajustement rapide du taux de conversion doit mettre fin à la répartition cachée qui s'opère en faveur des rentiers et au détriment des actifs. Des mesures s'imposent aussi en ce qui concerne le taux d'intérêt minimal. Des prescriptions légales trop nombreuses et trop diverses imposées à chaque organe responsable de la prévoyance professionnelle entravent en outre la concurrence. La confiance que les assurés ont perdue doit être rétablie par le biais de paramètres réalistes ainsi que par la réduction de la densité de la réglementation.

Libéralisation dans l'assurance accidents

En assurance accidents obligatoire, les assureurs privés assurent plus de 70% des entreprises en Suisse. C'est pourquoi l'ASA attache une grande importance à la révision totale actuellement à l'ordre du jour de la loi sur l'assurance accidents. La libéralisation de l'assurance accidents amorcée par l'abrogation du tarif commun doit être poursuivie de manière conséquente afin de créer les conditions d'une concurrence authentique. L'ASA demande en outre que le domaine d'activité de la Suva soit à l'avenir clairement réglé par la loi.

Les perspectives 2006 dans le marché national sont bonnes. En plus de ce qui reste à faire en matière de prévoyance professionnelle, les modèles d'assurance de l'assurance des dommages dus à des événements naturels doivent être revus et, le cas échéant, perfectionnés. Dans cette perspective, la couverture des dommages dus aux tremblements de terre constitue un facteur important. La mise en application de la loi révisée sur la surveillance des assurances (LSA) et les nouvelles

dispositions en matière de solvabilité qui en font partie ainsi que la loi partiellement révisée sur le contrat d'assurance (LCA) requièrent un grand engagement de la branche. Par ailleurs, l'ASA et ses compagnies membres vont accorder une plus grande attention aux dommages corporels qui sont en augmentation.

Note à l'intention des rédactions:

L'Association Suisse d'Assurances est l'organisation faitière de l'assurance privée. Plus de 80 petites et grandes compagnies d'assurances directes et de réassurance à l'envergure nationale et internationale occupant plus de 42'000 collaboratrices et collaborateurs en Suisse sont affiliées à l'ASA. Plus de 95% des primes encaissées sur le marché suisse par les assureurs privés l'ont été par des compagnies membres de l'ASA.

Vous trouverez le présent communiqué de presse sous www.svv.ch

Originaltext: Association Suisse d'Assurances - ASA
Internet: www.presseportal.ch/fr

Contact:

Adrienne Lotz
ASA
Service de presse
Tél. +41/44/208'28'41
E-Mail: adrienne.lotz@svv.ch

Standard +41/44/208'28'28.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100087998/100503437> abgerufen werden.